



—
**PROTECTION ET
PRÉSERVATION
DE LA BIODIVERSITÉ**
—

— **ENVIRONNEMENT** —



INTRODUCTION

Il y a 3,5 milliards d'années, les premiers organismes vivants venaient peupler notre planète. Aujourd'hui, les chercheurs estiment que plus de **100 millions d'espèces vivantes** cohabitent avec nous.¹ C'est clair que ça fait beaucoup de monde à gérer lors de la fête des voisins. Et demain, toute cette population sera-t-elle encore au rendez-vous ?

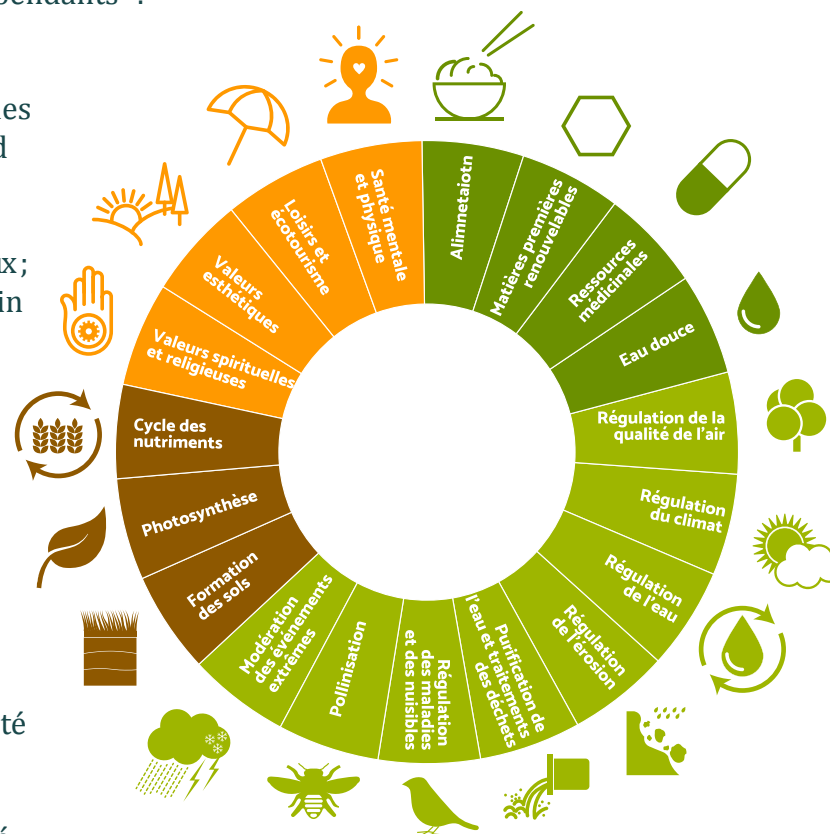
Organiser un événement, un lieu ou une structure culturelle, c'est aussi prendre en compte les participants et visiteurs indirects. S'ils sont parfois invisibles à nos yeux, ils seront pourtant les premiers à subir les conséquences de nos décisions. Protégeons le tissu vivant de notre planète : embarquez avec nous dans cette fiche pratique pour faire rimer actions avec protection.

Vous avez dit biodiversité ?

Oui. En toutes lettres. Quelques mots pour mieux définir de quoi nous allons parler ici. La biodiversité comprend trois niveaux interdépendants² :

- La diversité des milieux de vie : océans, prairies, forêts, villes et campagnes à toutes les échelles. C'est autant la mare creusée au fond de votre jardin que l'ensemble des espaces végétalisés en ville ;
- La diversité des espèces qui vivent dans ces milieux ;
- La diversité génétique des individus : au sein de chaque espèce, il existe des nombreuses différences ;

La biodiversité est essentielle pour le développement naturel de tous les écosystèmes de notre planète. C'est la base de la stabilité de notre monde : au plus elle est grande, riche et diversifiée, au plus notre biosphère résistera aux conditions environnementales et aux changements³. D'une approche fonctionnaliste, la biodiversité s'illustre notamment à travers la notion de « services écosystémiques », c'est-à-dire les composantes des écosystèmes dont la société tire des bénéfices explicites, soulignées dans ce schéma⁴.



Source : WWF, 2016 (adapté de Millennium Ecosystem Assessment, 2005)

¹ <https://www.ecologie.gouv.fr/biodiversite-presentation-et-informations-cles>

² Ibid.

³ https://sciencesnaturelles.ch/biodiversity-explained/about_biodiversity/bedeutung

⁴ <https://www.auxilia-conseil.com/index.php/actus/faisons-entrer-biodiversite-politiques-territoriales>

Vous l'aurez compris : la biodiversité est indispensable au bien-être et à la santé des êtres humains.⁵

Le monde est bien fait. Oui, mais malheureusement la biodiversité est en péril partout dans le monde. 75% des milieux terrestres et 40% des écosystèmes marins sont fortement dégradés : un constat partagé par les experts internationaux. Un million d'espèces sont menacées d'extinction dans le monde. Le rythme de disparition est 100 à 1000 fois supérieur au taux naturel d'extinction.⁶ Nos actions en sont le triste moteur. Il est temps d'agir.

La Culture, le quatrième niveau de la biodiversité

Un constat supplémentaire efface les dernières frontières entre diversité culturelle et écosystème. La biodiversité entraîne en effet dans sa chute la diversité des populations humaines, qui se traduit par exemple par la menace d'extinction de 40 % des 6 700 langues mondiales. L'UNESCO estime que 90% des langues disparaîtront d'ici à la fin du siècle.⁷ Plus encore, les régions avec les diversités culturelles les plus riches sont celles accueillant la plus grande diversité d'espèces biologiques.⁸

La Culture, moteur de nos comportements et de nos manières de voir le monde, est directement active sur notre manière de le respecter. Les actions du milieu culturel et artistique sont des vecteurs puissants de sensibilisation et d'alimentation des visions individuelles et sociétales de notre belle nature.

Un impact en tant qu'acteur·ice du monde culturel et événementiel

Les acteur·ices du secteur ont donc un impact plus que nécessaire pour nourrir nos sociétés d'envies positives, de conscientisation, de préservation des bonnes pratiques, et de discours et d'actions dirigées en faveur de la biodiversité.

Au-delà du vecteur de sensibilisation, l'impact direct n'est parfois pas conscient : les conséquences – autant positives que néfastes – en tant qu'opérateur·ice du secteur sont importantes. Il suffit de penser aux festivals en plein air, à la pollution sonore et visuelle d'un concert, au développement de la faune et de la flore environnante autour des bâtiments d'une exposition, à la gestion des déchets et des flux de publics près des espèces cachées en ville... et bien d'autres aspects. Ces décisions sont directement liées au respect du monde visible et invisible autour de nous.

⁵ https://sciencesnaturelles.ch/biodiversity-explained/about_biodiversity/bedeutung

⁶ https://www.ecologie.gouv.fr/biodiversite-presentation-et-informations-cles#scroll-nav__4

⁷ <https://www.moutonnoir.com/2010/05/biodiversite-naturelle-et-culturelle-un-enjeu-doublement-preoccupant/>

⁸ Ibid.

Opérateur·ices culturel·les en ville, pas concerné·es ?

Que nenni ! On pense souvent à la biodiversité dans la forêt et dans des espaces sauvages mais la biodiversité en milieu urbain est un élément essentiel pour la société. Lots d'événements et d'organisations culturelles sont concentrés dans nos villes. Leur impact ne doit pas empêcher les bienfaits de la végétalisation des villes⁹. Ils sont en effet nombreux et d'une importance primordiale. Trois exemples concrets :

- L'évapotranspiration : les végétaux produisent ombre et transpiration qui atténuent l'effet des canicules. Les espaces verts urbains peuvent être inférieurs de 2° par rapport à la température globale de la ville.
- La purification de l'air : les microparticules (notamment celles des voitures) sont attirées par les feuilles végétales qui agissent positivement sur les vingt millions d'européens souffrant d'infections respiratoires induites par la pollution aérienne.
- L'écoulement de l'eau : la végétalisation de la ville favorise le maintien de la perméabilité des sols et régule le déversement des eaux pluviales dans les réseaux et les nappes phréatiques.¹⁰

Et si nous nous inspirions de la nature, des végétaux et de l'écosystème pour créer des actions culturelles respectueuses ? Plus que de les prendre en compte et de les préserver, les espaces verts sont des lieux exceptionnels pour organiser des événements artistiques.

En tout état de cause, l'important est d'avoir les clés pour agir de manière respectueuse et créer avec le public, la biodiversité, les organisateur·ices et les formats d'événements et de lieux une réelle... symbiose.

MODE D'EMPLOI

Maintenant que la lumière est faite sur l'importance de la biodiversité, mettons en avant les plans d'actions à activer. Comment, où, pourquoi, avec quels moyens ? Tentons de trouver des réponses... et sans doute quelques nouvelles questions.

1. DIAGNOSTIC ET ÉTAT DES LIEUX

Relever ses manches, c'est d'abord voir dans quel cambouis les mains vont être mises.

Avant de réfléchir à un plan d'action, la première étape est l'analyse de votre structure, le milieu dans lequel elle évolue, le type de lieu ou d'événement dont vous portez la responsabilité.

⁹ <https://blog.defi-ecologique.com/biodiversite-en-ville/>

¹⁰ <https://blog.defi-ecologique.com/biodiversite-en-ville/>

Entourez-vous pour cela de votre équipe et de vos partenaires, mais également des aides extérieures pertinentes : l'ouvrier·e du jardin rattaché·e au bâtiment, les responsables de l'entretien du parc avoisinant, la structure de gestion des espaces verts proches (*pensons notamment à Bruxelles Environnement pour les acteur.ices de la capitale*), le collectif de quartier qui gère un compost collectif ou agit pour la préservation d'espèces animales de la région, un·e voisin·e habitué·e des lieux.

Toute expertise ou point de vue est intéressant pour faire un état des lieux le plus complet possible de la situation.

Quelques exemples de questions en préambule, à vous poser en collaboration avec les parties prenantes susmentionnées.

Pour les **bâtiments** : quel type de bâtiment occupons-nous ? Quelle est sa taille, son environnement, sa forme, son incidence sur la nature ? Quelle est sa performance énergétique ? Quels sont les espaces verts voisins sur lesquels nous avons une influence ? Avons-nous des zones extérieures pour installer des espaces verts et développer la biodiversité ?

Souvent, les constats vont être assez clairs et sembler parfois immuables. Ce n'est pas le cas ! La suite de cette fiche vous aidera à dresser des solutions adaptées à votre contexte. De plus, si des questions de rénovation ou de transformation sont sur la table, c'est le bon moment pour jeter un œil au [Guide du Bâtiment Durable](#) - créé par Bruxelles Environnement - pour réfléchir à vos travaux et conceptions de lieux de manière respectueuse.

Pour les événements extérieurs et tous•tes les opérateur•ices culturel•les :

- Quel lieu accueille mon événement ?
- Quels sont les espaces verts à proximité ou dans lequel je suis situé ?
- Suis-je dans une zone protégée, une zone d'intérêt biologique, un site Natura 2000 ?
- Quelles sont les habitudes de la faune et de la flore à la période de mon événement ?
- Et pendant le reste de l'année ?

Les réponses à ces questions peuvent se trouver notamment via les organismes conseillés par le [Guide qui rend ton événement plus écocitoyen](#) – une référence précieuse à consulter absolument dans la conception de vos événements.

Consultez notamment : en cas de site Natura 2000, le [Département de la Nature et des Forêts](#) ; dans tous les cas, [Natagora](#) et ses [branches locales](#) ; les [inventaires des différents sites naturels en Belgique](#).

Contactez si possible votre commune d'accueil : il existe parfois un éco-conseiller responsable de la zone dans laquelle votre événement prend place.¹¹ Celui-ci vous fournira une mine d'informations précieuses pour votre organisation.

¹¹ <https://www.eventecocitoyen.be/biodiversite/se-renseigner-sur-le-lieu/>

Ces sources pourront également répondre à ces questions supplémentaires :

- Sur quelle zone estimons-nous avoir un impact ?
- Quelles sont les espèces protégées avoisinantes ?
- Y a-t-il des zones de passage et/ou de refuge pour la biodiversité qui traversent la zone que nous occupons ?
- Des points d'eau, cours d'eau, zones en friche, bandes fleuries ?

Une fois que vous connaissez mieux votre environnement, il est important de comprendre comment la faune et la flore évoluent dans celui-ci. Pour ce faire, on peut utiliser la **Structure écologique principale (SEP)**.¹²

SEP... quoi ? En termes plus accessibles, c'est un mapping de l'ensemble des zones du territoire ayant un intérêt biologique. C'est la réponse concrète sur une carte aux concepts parfois un peu flous des zones de biodiversité définies par l'Europe. C'est donc un ensemble cohérent d'éléments naturels, semi-naturels et artificiels qui doivent être préservés, gérés ou restaurés afin de contribuer à la conservation et au développement de la biodiversité.¹³

C'est beau et théorique tout ça, mais dans les faits... Où vous situez-vous ?

Dans la capitale, Bruxelles Environnement propose sa [propre carte du réseau écologique bruxellois \(REB\)](#)¹⁴ ; un superbe outil en ligne pour faciliter l'intégration de la nature dans vos projets. D'autres [cartes interactives d'analyse de la nature](#) sont également accessibles sur cette page.



¹² <http://biodiversite.wallonie.be/fr/structure-ecologique-principale.html?IDC=2997#>

¹³ <https://environnement.brussels/pro/outils-et-donnees/cartes/toutes-les-cartes-danalyse-nature-bruxelles>

¹⁴ <https://geodata.environnement.brussels/client/view/2a5a7d70-60ea-44da-8ced-61e641fde3c5>

En Wallonie, la SEP couvre ni plus ni moins de 18% du territoire!¹⁵ Vérifiez également votre emplacement facilement via les [outils publics en ligne disponibles](#)¹⁶.

Enfin, cette analyse globale est également l'occasion de faire le point sur **vos mesures actuelles**. Aujourd'hui :

- Qu'est-ce que nous mettons en place concrètement pour préserver les espaces naturels dans lesquels nous organisons des activités ?
- Mettons-nous en place des politiques par rapport à la lumière ? Au bruit ? Aux incendies ? À la pollution des sols et des eaux ? À la gestion des déchets ?

Est-ce que nous connaissons et appliquons la réglementation du type de lieu dans lequel l'activité est organisée ? Ces lois sont accessibles via l'administration communale ou régionale en charge de votre lieu ; via Bruxelles Environnement ou encore via la Direction de la Nature et des Espaces verts en Wallonie¹⁷.

Nous parlions également des **parties prenantes** un peu plus haut. Cette analyse est le moment de faire le point sur les partenaires avec lesquels vous travaillez sur ces problématiques, les fréquences de rencontres et les potentiels nouveaux accompagnants qui peuvent vous aider dans ces démarches.

En effet, comme l'expliquent les organisateur•ices d'événements de la vidéo *Biodiversité*¹⁸ du *Guide qui rend ton événement plus écocitoyen* – 3 minutes de vidéo riches d'informations que nous vous conseillons – il y a une part importante du travail possible grâce à un bon accompagnement. Associations locales, partenaires scientifiques, experts en écoresponsabilité : de nombreux bras droits existent pour vous aider à ne pas être gauche dans vos démarches.

2. OBJECTIFS

Ne lancez pas trop de chantiers en un seul coup. Ces projets d'amélioration de la durabilité prennent du temps et de l'énergie pour être mis en place correctement et être installés sur le long terme.

Découpez votre plan en plusieurs phases :

- réflexion
- définition de l'équipe porteuse du projet et des personnes responsables dans ma structure
- retroplanning et plan d'action ; mise en place des actions
- suivi des actions et mesure de leurs impacts et déroulé
- débriefing et définition des pistes d'amélioration.

Fin de la phase une. Après le respect de ces étapes nécessaires, on peut passer à une deuxième phase d'action.

Vaste question et domaine que celui de la biodiversité dans l'événementiel et la culture. Une manière d'aborder les choses plus sereinement est de diviser votre réflexion en plusieurs parties. Un aspect faune, un aspect flore et un aspect moyens disponibles : une possibilité de scission parmi d'autres dans votre plan global.

¹⁵ <http://biodiversite.wallonie.be/fr/structure-ecologique-principale.html?IDC=2997#>

¹⁶ <http://biodiversite.wallonie.be/fr/structure-ecologique-principale.html?IDC=2997#>

¹⁷ <https://spw.wallonie.be/guide/guide-services/16119>

¹⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=OcSxIoizesl>

FAUNE

- Quelles espèces animales évoluent dans notre environnement et dans les lieux voisins ? Quelles actions possibles pour les préserver de nos activités ?
- Quelles sont les espèces particulièrement impactées par notre présence et comment réduire le dérangement et la pollution sonore, lumineuse et environnementale due à la mobilité et la présence de nos publics ?
- Comment créer ou améliorer des espaces propices à la vie des espèces endémiques ?
- Comment sensibiliser nos publics à l'omniprésence de la faune et aux bonnes pratiques pour la respecter ?

FLORE

- Que voulons-nous améliorer concrètement dans notre gestion des espaces naturels ? Des sols ? Des déchets ? De l'eau ?
- Disposons-nous d'espaces qui pourraient abriter un jardin partagé ? Une façade pour une plante grimpante ?
- Que mettons-nous en place pour éviter la pollution lumineuse ? La pollution sonore de nos activités ? Comment peut-on la réduire ?
- Comment réduire le piétinage des flux de publics et la compaction des sols induisant des externalités négatives dans des lieux abondants en flore, herbes ou espèces végétales endémiques ?
- Comment sensibiliser nos publics à l'omniprésence de la flore et aux bonnes pratiques pour la respecter ?

MOYENS

- Quels sont nos moyens humains et financiers ? Quels membres de l'équipe peuvent se charger de ce volet en fonction des intérêts et des compétences ? Qui peut endosser le rôle de responsable biodiversité ?
- Vers quels partenaires pouvons-nous nous tourner ?
- Comment évaluerons-nous notre évolution de manière chiffrée et temporelle ? Quels sont nos indicateurs ?
- Quelles sont les étapes ? Le plan d'action, rétroplanning et temps opérationnel possible ? Sur quelle période découper mon projet : six mois, deux ans, cinq ans ? Quand sont prévues les périodes d'évaluation ?

Définissez des objectifs et des solutions pour les atteindre. Ils doivent être réalistes, mesurables, fixés dans le temps et adaptés à votre contexte (comme dirait un Corporate Operations Manager dans un grand open space : des objectifs **SMART**¹⁹). Dans les grandes lignes, vos objectifs peuvent consister en des points tels que :

- Réduire ou déplacer les zones de pollutions sonores et visuelles dans des endroits plus éloignés des espaces de développement de la biodiversité ;
- Déplacer ou supprimer les flux de publics trop influents sur la faune et flore du terrain ;
- Installer des espaces de développement de la biodiversité ;
- Créer et organiser un jardin partagé – un compost dans mon lieu ;

¹⁹ De l'acronyme SMART : spécifique, mesurable, acceptable/attirant, réaliste et limité dans le temps.
<https://crf.wallonie.be/compasinfo/breve.phpid=14&rub-id=54.html>

- Replanter des espèces sauvages après mon événement – sur les façades de mon bâtiment ;
- Opérer le nettoyage du site dans les 72 heures maximum.

Ces derniers points doivent être suivis d'un objectif de temps réalisable : dans les six mois, à la fin de la saison, dans le mois suivant mon festival, etc. C'est le meilleur moyen de progresser et d'évaluer les progrès réalisés.

3. ACTIONS PRATIQUES

Comme nous l'avons vu, les démarches possibles sont aussi vastes que nécessaires. Afin de vous donner des actions pratiques à mettre en place, nous partirons de problématiques assez largement répandues. L'idée est de voir votre organisation, qu'elle soit temporaire (festival, manifestation) ou permanente (musée, théâtre ou centre culturel), comme la biodiversité : dans un ensemble de phénomènes et d'actions interconnectés.

Comment faire bouger les lignes de cet imposant tas de nœuds systémique ? En commençant par le début et une première action. 3, 2, 1 : c'est parti !

- **Signaler les espaces fragiles** : protégez les bordures de champs fleuries, les bosquets avec arbres anciens ou creux, les prairies avec beaucoup de variétés de plantes et les haies. Mais aussi les zones humides avec des cours d'eau, des mares et des étangs. Un petit mot sur la variété des plantes rendra votre signalétique de terrain plus « émerveillante de nature » ... et touchera d'autant plus les passant•es sur la fragilité du lieu.

- **Interdire le passage dans une zone** : dans certains cas, vous pouvez tout simplement interdire l'accès à une zone particulièrement sensible. Attention toutefois à protéger la flore sans déranger la faune : l'installation de clôtures ou de barrières doit se faire en concertation avec les personnes référentes des espaces verts concernés. Nous vous conseillons [cette fiche de Bruxelles environnement](#) pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.

- **Informez sur la législation actuelle** : que ce soit sur le terrain, dans la FAQ de votre site web ou par la sensibilisation de vive-voix par votre équipe sur place, il est important de mettre en lumière la législation concernant les végétaux. Les règlements régionaux interdisent notamment de cueillir ou endommager tous les végétaux dans les espaces verts.²⁰ Vous devez également porter une attention plus particulière à certaines espèces de plantes sauvages protégées à Bruxelles²¹ et en Wallonie.²² L'occasion de les mettre en avant dans votre communication de manière originale : un clin d'œil poétique et sensibilisant !

- **Créer des espaces naturels** : même en ville, dans des centres culturels, des musées ou vos locaux, vous pouvez agir pour développer la biodiversité. Des exemples d'initiatives belges de promotion de la végétalisation urbaine : le plan Canopé de Bruxelles et Liège²³, l'instauration de prairies fleuries le long des voiries, les zones d'interdiction de passage sur l'herbe, etc.

²⁰ <https://cuisinesauvage.org/legislation-cueillette-en-wallonie/>

²¹ <https://environnement.brussels/citoyen/lenvironnement-bruxelles/preserver-la-nature-en-ville/inventaire-de-la-flore-bruxelloise>

²² <http://biodiversite.wallonie.be/fr/plantes-protgees-et-menacees.html?IDC=3076>

²³ <https://www.bruxelles.be/plan-canopee-2020-2030>



Signalétique annonçant le fauchage tardif à Evere.

🍷 **Créer des espaces naturels ... et sociaux** : entretenir un jardin reste une solution idéale. En plus de la biodiversité, vous pourrez développer avec vos publics, vos collaborateurs•rices, vos voisins•es et celles et ceux qui le veulent des moments d'échanges et de rencontres. Vous pouvez également vous en servir comme outil de médiation culturelle en lien avec une exposition, un concert, une rencontre, un atelier. Un superbe exemple est celui du Marais Wiels à Bruxelles, qui a fédéré spontanément autour de sa sauvegarde des milliers de Forestois.es.²⁴



Le Marais Wiels à Forest © Le Soir

🍷 **Jardiner de manière consciencisée** : observez les plantes déjà présentes, même celles que vous pensez être des « mauvaises herbes ». En effet, privilégiez toujours des plantes indigènes, elles sont plus habituées à notre climat et intéressantes pour les pollinisateurs et les oiseaux. Bannissez les insecticides, pesticides et engrais chimiques, optez plutôt pour le compost. Arrosez à l'eau de pluie en installant une citerne ou quelques seaux en amont. Pour en savoir plus, nous vous conseillons les fiches très fournies de [Bruxelles environnement](#) et [Natagora](#) sur les jardins naturels.

²⁴ <https://www.mammoth.media/marais-wiels-quand-la-nature-reprend-ses-droits/>

🍷 **Protéger les arbres et la compaction des sols** : évitez de faire des trous trop larges dans les prairies. Ces derniers tassent le sol, favorisent les sécheresses et nuisent à la biodiversité. Qui dit sol, dit racines. En festival surtout, la compaction des sols est un gros problème (dû aux piétons et véhicules lourds). Ces flux empêchent les racines de respirer. Identifiez les zones critiques et empêchez leurs traversées (ou installez des systèmes de répartition des charges sur une plus large surface). Attention également aux pieux enfoncés dans les sols pour les structures, qui peuvent facilement blesser les racines et amener de la pourriture. Dans ces cas de grosses installations, les services d'un arboriste certifié peuvent être plus que bienvenus.

🍷 **Végétaliser où c'est possible, partout** : même dans les petits espaces, le vert s'impose ! Il est aussi possible de végétaliser son toit, par exemple. Cela permet une amélioration de la qualité de l'air, diminue les îlots de chaleur en ville et sert même d'isolation naturelle. De nombreux guides existent sur la végétalisation urbaine. Nous vous conseillons [Jardinons nos rues](#) et [La nature en ville](#), des outils très complets.

🍷 **Limiter ou supprimer la pollution sonore** : les nuisances sonores peuvent avoir des effets directs sur la survie des espèces : certaines plantes ont besoin de silence pour croître et les animaux pour entendre leurs prédateurs.²⁵ Réfléchissez à l'orientation de la sonorisation de scène. La pollution sonore liée aux véhicules est la plus dangereuse : encouragez vos festivaliers à adopter une mobilité douce.²⁶

🍷 **Limiter ou réduire la pollution visuelle** : insectes, chauve-souris, flore, et même humains seront la cible des effets néfastes d'une mauvaise gestion de la lumière. Envisagez la sobriété lumineuse : évitez les (tristement répandus) éclairages facultatifs ou de mise en valeur des arbres, des berges, des points d'eau. Les milieux humides ou les bosquets doivent rester dans l'obscurité au maximum. Privilégiez les lampes à spectre étroit (sodium basse pression) et évitez les LED blanches ou ambrées : elles attirent 48 fois plus les insectes que les autres.²⁷ Réduisez la durée d'éclairage quand c'est possible : éteindre après une heure donnée ou installer des détecteurs de mouvement sont deux bonnes idées.²⁸

🍷 **Lutter contre la pollution des sols** : dans le cadre d'un événement organisé au cœur d'un milieu naturel, il est primordial que ce lieu soit adapté aux nombres de participants afin de ne pas abîmer l'environnement. La question des déchets est bien évidemment prépondérante, vous trouverez tout ce qu'il faut savoir dans notre Fiche Pratique Gestion des déchets. Pensez à mettre des poubelles partout, en grande quantité et à avoir du personnel qui s'en occupe régulièrement.

🍷 **Lutter contre la pollution de l'eau** : un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.²⁹ Les mégots sont également responsables de 10% des départs d'incendies dans le monde, soit 40 millions d'hectares chaque année.³⁰ Nous vous conseillons donc de proposer des zones fumeurs avec des cendriers en quantité suffisante afin de pouvoir centraliser les zones, limitant les risques. Les cendriers de poche s'avèrent également être une solution à portée de main. Vaisselle, nettoyages et douches : trois petits mots, trois grandes conséquences. Utilisez des produits bio qui ne vont pas perturber les sols et polluer l'eau. Prévoyez en amont des produits respectueux afin d'en distribuer/vendre sur place si besoin.

²⁵ <https://mrmondialisation.org/la-pollution-sonore-affecte-les-espaces-naturels/> - ²⁶ <https://www.eventecocitoyen.be/biodiversite/pollution-sonore/> - ²⁷ <https://www.lesnumeriques.com/electromenager/leds-attirent-moins-insectes-n49865.html>

²⁸ <https://www.eventecocitoyen.be/biodiversite/pollution-sonore/> - ²⁹ <https://www.cieau.com/connaitre-leau/la-pollution-de-leau/impact-megots-cigarette-ressources-eau/#:-:text=Sachant%20qu%27un%20seul%20m%C3%A9got,dess%20campagnes%20internationales%20de%20nettoyage> - ³⁰ <https://cnct.fr/pollutions-et-incendies/#:-:text=On%20estime%20que%2010%25%20des,hectares%20chaque%20ann%C3%A9e%5B6%5D>

Nommez un responsable « référent biodiversité »³¹ : il sera le garant du suivi des dossiers, de la motivation de l'équipe et à l'initiative des plans d'action.

- **Impliquer les publics dans la préservation du site** : la signalétique est un excellent moyen de communiquer des messages clairs et visibles (*“ Ne pas jeter ses mégots par terre, Ne pas uriner n'importe où, Ramasse tous les déchets en quittant le camping,... ”*). Sensibilisez le public à la préservation du site, aux enjeux et actions de conservation du patrimoine naturel. Vous pouvez faire appel à une association locale ou au service de la collectivité pour communiquer sur l'importance de ces thématiques.
- **Rédiger une charte à signer à l'entrée** : impliquez vos participant•es ! En signant une charte, chacune et chacune s'engage à adopter les bonnes pratiques liées à l'environnement dans lequel iel évolue. Ainsi poussé•e à en prendre connaissance, cela constitue un premier pas significatif dans certains cas.
- **Sensibiliser vos équipes** : l'équipe logistique a notamment un rôle prépondérant dans la préservation des espaces naturels. Rendez-vous sur le site avec votre équipe avant l'événement, avec une personne référente qui peut parler des différentes espèces naturelles du site.

4. PARTENAIRES

Au-delà des acteur•ices de terrain que vous pourrez rencontrer sur le site de vos activités, de nombreuses organisations proposent des outils complémentaires. N'hésitez pas à les consulter et à entrer en contact avec eux !

La biodiversité couvre tellement de domaines et de problématiques que les interlocuteurs ne manquent pas... et les conseils non plus.

- **Natagora** a pour but de protéger la nature, plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles. Avec un grand objectif : enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines.

<https://www.natagora.be/qui-est-natagora>

- **Biodiversité Wallonie** <http://biodiversite.wallonie.be/fr/accueil.html?IDC=6>

- **Bruxelles environnement** : <https://environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite>

- **Département Nature et Forêt** <http://biodiversite.wallonie.be/fr/le-departement-de-la-nature-et-des-forets-spw.html?IDD=378&IDC=3706>

- **Réseau transition ASBL** : Le Réseau Transition a l'ambition de contribuer à l'émergence d'un nouveau paradigme sociétal. Ancrée dans la formation d'un esprit critique constructif, d'une citoyenneté active et de pratiques inclusives et coopératives avancées.

<https://www.reseautransition.be/>

³¹ https://www.gironde.fr/sites/default/files/2017-02/guide%20pour%20l%27organisation%20de%20manifestions%20en%20mieux%20naturels%202012_1.pdf

EVALUATION ET COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Après avoir mis en place les plans d'action, il est important de prévoir des temps d'évaluation des impacts. Ces feedbacks et retours d'expériences doivent autant se faire en équipe que de manière individuelle par le « référent biodiversité » ou apparenté.

Ce moment est l'occasion de ressortir les objectifs définis et de vérifier où se situent les résultats sur une échelle donnée. Les démarches en faveur de la biodiversité étant aussi compliquées qu'importantes, prenez le temps de féliciter ce qui a été mis en place, l'énergie déployée et l'implication de chacun.e et chacun. Il ne restera plus qu'à optimiser cette nouvelle dynamique qui se met en place... sur le long-terme.

Prenez le temps de réfléchir à ces quelques questions :

EN ÉQUIPE

L'objectif global de chaque plan d'action a-t-il été atteint ?

En termes de timing, les différentes échéances ont-elles été respectées ? Sinon, à quoi ont été dûs les retards ? Comment les éviter ?

- Quels ont été les points bloquants inattendus ? Comment les résoudre dans le futur ?
- Comment les démarches et le projet ont-ils été intégrés par les équipes responsables ? Comment faire vivre le projet de manière pérenne sans perte d'énergie ou de motivation ?
- Quelles ont été les difficultés, les obstacles ?
- Qu'est-ce que cela a changé dans notre organisation en termes d'organisation et de finance ?
- Quelle est la prochaine étape ?

AVEC VOS PUBLICS

- Comment les actions ont-elles été perçues par notre public ? Celui-ci a-t-il été sensibilisé aux différents enjeux ? À nos supports de communication ? Ces derniers sont-ils les bons ?
- Comment les actions ont-elles été perçues par nos partenaires ? Ceux-ci ont-ils été impliqués ? Peuvent-ils nous aider dans les plans d'action ?

Évaluer la progression vous permettra d'être dans une démarche d'amélioration continue. Faire une évaluation des mesures mises en place est indispensable afin de perpétuer ce qui a bien fonctionné, de rectifier ce qui ne l'a pas été, de revoir les objectifs et d'en fixer de nouveaux. Au niveau Concernant l des indicateurs de performance et d'efficacité, d'impact, n'hésitez pas à vous entourer d'expert•es pour juger de vos actions. Ces dernier•es vous aideront à

⁷ <https://pba.lille.fr/Agenda/EXPERIENCE-GOYA2>

définir – par exemple - les réponses aux questions suivantes :

- Les mesures prévues ont-elles été appliquées de manière pertinente ? Dans le cadre d'un événement sur un espace naturel, avez-vous réussi à remettre le site dans le même état qu'avant votre événement ?
- Qu'est ce qui a fonctionné, moins fonctionné et pourquoi, avec à la fois : le public, les partenaires, l'équipe, les bénévoles et tous•tes les autres acteur•ices. Pensez aux sondages !
- Comment les intervenant•es, artistes, fournisseurs, associations ont-ils perçu les changements ?

Sur le long-terme, vous pourrez essayer de chercher à comprendre comment évolue le milieu, si une progression du nombre d'espèces sur site est visible et dans quelle proportion. Les résultats de ces actions doivent être communiqués avec les équipes en premier lieu et avec le public dans un second temps. Il est primordial de réaliser un bilan le plus complet et chiffré possible pour avoir une vue d'ensemble. Celui-ci servira à définir ensuite les priorités et les étapes pour les prochaines éditions, les prochaines étapes. Voilà les quelques clés pour une porte ouverte vers plus de biodiversité.

RESSOURCES UTILES

GUIDES GÉNÉRAUX

[Les événements durables protègent la nature](#)

[Le Guide qui rend ton événement plus écocitoyen](#)

[Respecter le site naturel d'un festival en plein air](#)

[Guide d'aide à l'organisation de manifestations dans ou à proximité de milieux naturels](#)

[Guide essentiel de la transition](#) (réseau transition belge)

[Guide pour organiser un événement sportif, culturel ou artistique dans les zones protégées](#) (agence bretonne de la biodiversité)

RÉSEAUX ET INSPIRATIONS

[Le REEVE](#) (réseau éco-événement français rempli de références et organisations intéressantes)

[Natagora](#)

[WWF](#)

[Les événements durables protègent la nature](#)

SUJETS SPÉCIFIQUES

[Les oiseaux et la lumière](#)

[Mitigating biodiversity impacts of sports events](#)

[Programme sans trace](#) (atténuer l'impact de la fréquentation dans la nature)

[Outils pour choisir le bon site naturel](#)

[Manuel de préservation des arbres en festival](#) (EN)

[La pollution sonore affecte les milieux naturels](#)

[Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux](#)